

LIVRET D'INFORMATION

Les métiers de la petite enfance, un secteur qui a de l'avenir !



jeunes-bfc.fr

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE
Loisirs, Culture,
Egalité,
Fraternité

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



infoJeunes
BFC
EXPLORER LES POSSIBLES

Les métiers de la petite enfance,

Vous aimez le contact avec les enfants et vous cherchez un métier qui a du sens ? Le secteur de la petite enfance est peut-être fait pour vous ! C'est un domaine en pleine évolution qui recrute activement, avec des besoins importants et la création prévue de 200 000 places en crèches d'ici 2030.

Les professionnels de la petite enfance accompagnent les enfants de 0 à 6 ans dans les premières étapes de leur vie. Leur rôle est essentiel : ils contribuent au développement de l'enfant, assurent son bien-être et veillent à sa sécurité. Ces métiers s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes.

> Pourquoi choisir la petite enfance ?	p.3
> Avez-vous le bon profil ? Les qualités requises.....	p.3
> Zoom sur les métiers et les formations	p.4
Les principaux métiers du secteur de la petite enfance	p.4
Les formations clés pour débuter.....	p.6
> Se former en Bourgogne-Franche-Comté.....	p.6
> Et après ? Les perspectives d'évolution.....	p.8

Pourquoi choisir la petite enfance ?

Un secteur qui recrute :

Malgré une baisse des naissances, le secteur reste dynamique et fait face à des difficultés de recrutement. Près de 30 000 postes seraient disponibles en France, et plus de 6 postes sur 10 sont difficiles à pourvoir faute de candidats.

Des emplois stables :

72% des contrats sont des CDI (Contrat à Durée Indéterminée). Attention cependant, plus de 4 salariés sur 10 travaillent à temps partiel.

Des lieux de travail variés :

Vous pouvez travailler dans des crèches, des écoles maternelles, des maternités, des haltes-garderies ou même à domicile.

Des métiers humains et essentiels à notre société :

Vous jouerez un rôle clé dans l'éveil, l'autonomie et le bien-être des tout-petits, en utilisant des compétences variées en animation, éducation, santé et social.

Avez-vous le bon profil ? Les qualités requises

Travailler avec de jeunes enfants demande des qualités spécifiques. Il faut bien sûr apprécier leur contact, mais aussi savoir faire preuve de :

- **Patience et énergie** : Les journées peuvent être longues, bruyantes et fatigantes.
- **Vigilance constante** : Pour garantir la sécurité des enfants et éviter les accidents.
- **Douceur, pédagogie et créativité** : Pour organiser des activités d'éveil et accompagner les enfants, tout en sachant poser des limites.
- **Sens des relations humaines et empathie** : Vous serez aussi en contact avec les parents pour les accompagner et les rassurer.



Zoom sur les métiers et les formations

Il existe plusieurs métiers accessibles avec différents niveaux de diplômes, du CAP au Bac +4.

Les principaux métiers du secteur de la petite enfance

• Assistant maternel (H/F)

Missions : Accueille de 1 à 4 enfants à son domicile pendant que les parents travaillent. Assure leur sécurité, leur bien-être et leur éveil. C'est le mode de garde le plus répandu en France.

Où exercer : À son propre domicile, ou dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM) avec d'autres professionnels.

Formation : Agrément délivré par le conseil départemental et une formation obligatoire de 120 h, sauf pour les titulaires de certains diplômes comme le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.



• Assistant d'accueil petite enfance (H/F)

Missions : Assiste les professionnels de la structure dans la prise en charge des enfants. Il participe à l'accueil des enfants, à la mise en œuvre des activités, à l'élaboration des repas... Il assure également la propreté et l'hygiène des locaux et du matériel. Ce métier nécessite patience et polyvalence.

Où exercer : Au sein d'une structure d'accueil (crèche collective, halte-garderie, multi-accueil, jardin d'enfants, crèche familiale, etc.) ou d'un service de PMI (protection maternelle et infantile).

Formation : CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Certaines structures peuvent recruter des candidats sans diplôme mais avec une expérience professionnelle auprès des enfants.

• Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - Atsem (H/F)

Missions : Assiste le personnel enseignant en école maternelle. Accueille les enfants, les aide pour s'habiller, manger, et participe à l'apprentissage de la propreté. Il assure aussi l'hygiène des locaux et du matériel.

Où exercer : Écoles maternelles.

Formation : CAP Accompagnant éducatif petite enfance + concours de la fonction publique territoriale.



- **Animateur de loisirs (H/F)**

Missions : Encadre les enfants pendant le temps périscolaire ou les vacances. L'animateur périscolaire utilise diverses techniques d'animation : jeux, expressions artistiques... Pendant les vacances scolaires, il est polyvalent (organisation de goûters, activités diverses). En séjour de vacances, l'animateur est chargé d'un groupe d'enfants pendant toute la durée du séjour : organisation de la vie quotidienne (lever, manger, coucher...), mais aussi des activités artistiques, sportives...

Où exercer : En accueil de loisirs, avant ou après la classe, le soir ou le mercredi, l'accueil se fait dans les locaux du centre de loisirs ou de l'école.

Formation : CAP Accompagnant éducatif petite enfance, Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) animateur, BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) animateur.

- **Auxiliaire de puériculture (H/F)**

Missions : S'occupe des nourrissons et jeunes enfants (soins, hygiène, alimentation, activités d'éveil). En maternité, accompagne les nouveaux parents. En crèche, accueille les enfants, organise des activités et assure les soins quotidiens.

Où exercer : Maternités, crèches, centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), services hospitaliers, ou à domicile.

Formation : Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).

- **Éducateur de jeunes enfants EJE (H/F)**

Missions : Accompagne les enfants de 2 mois à 7 ans. Organise des activités (jeux, peinture, modelage...) pour favoriser leur éveil, leur autonomie et leur socialisation. Instaure une relation de confiance avec les enfants et leur famille.

Où exercer : Principalement en collectivités territoriales (crèches, haltes-garderies).

Formation : Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE), niveau Bac+3.

- **Puériculteur (H/F)**

Missions : Cette profession est exercée par un infirmier spécialisé dans les soins médicaux apportés aux bébés et aux enfants.

Où exercer : à l'hôpital, dans les services de maternité et de pédiatrie. Il peut aussi exercer dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile) ou diriger une crèche ou une halte-garderie.

Formation : être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier ou de sage-femme puis passer le Diplôme d'Etat de puériculture (formation en 1 an, niveau bac +4).



Les formations clés pour débuter

- **Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)**

C'est souvent la première porte d'entrée dans le secteur. Il se prépare en 1 ou 2 ans après la 3^e. Il permet de travailler en école maternelle, en crèche, ou de devenir assistant maternel.

- **Bacs professionnels et technologiques du secteur social**

Ces bacs peuvent déboucher sur des métiers et formations du social et de la santé. Ils se préparent en 3 ans après la 3^e ou après le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

- **Le Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT)** permet notamment de s'orienter vers le métier d'auxiliaire de puériculture et vers tous les métiers d'accueil et de garde d'enfants à domicile ou en crèche et en garderie.

- **Le Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)** ouvre à de nombreux métiers du sanitaire et du social, notamment : aide-soignant, infirmier, éducateurs de jeunes enfants.

- **Le Bac techno sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** mène aux professions d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé, d'auxiliaire de puériculture, il permet également d'accéder aux études d'infirmier.

- **Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)**

La formation dure 11 mois et est accessible sur dossier et entretien, sans condition de diplôme (âge minimum de 17 ans). Elle alterne cours théoriques et stages pratiques. Ce diplôme est reconnu au niveau bac.

- **Le Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)**

Cette formation se prépare en 3 ans après le bac et donne un diplôme de niveau bac+3. L'admission se fait principalement via la plateforme Parcoursup (plateforme d'accès à l'enseignement supérieur : www.parcoursup.gouv.fr). La majorité des titulaires de ce diplôme trouvent un emploi dans les 6 mois.

Se former en Bourgogne-Franche-Comté

Lieux de formation

Les formations menant aux métiers de la petite enfance peuvent être suivies **en formation initiale**, **en alternance** (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou **en formation continue** (pour les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion).

Formation initiale

Pour connaître les lieux de préparation des diplômes en formation initiale, vous pouvez vous adresser aux **CIO**, aux **structures Info Jeunes** ou consulter le site de l'**Onisep**.

Réseau des CIO :

www.jeunes-bfc.fr

> rubrique Orientation

Réseau Info Jeunes :

www.jeunes-bfc.fr/reseau-ij

Site de l'Onisep : www.onisep.fr

Filière professionnelle

(alternance ou formation continue)

L'offre de formations professionnelles dispensées en Bourgogne-Franche-Comté est référencée sur le site d'Emfor Bourgogne-Franche-Comté :
www.emfor-bfc.org
> rubrique Formation

Nous ne citerons ici que les principaux établissements proposant des formations dans le secteur de la petite enfance en région BFC :

- Pour préparer le CAP accompagnement éducatif petite enfance et les Bacs professionnels et technologiques du secteur social

Les possibilités de formation en CAP et Bacs Pro étant très nombreuses en région BFC, nous ne pouvons pas lister tous les établissements ici.

Consultez les sites www.onisep.fr (formations initiales et apprentissage) et www.emfor-bfc.org (formations professionnelle, formation en alternance) et faites une recherche par intitulé de diplôme.

- Pour devenir animateur/trice de loisirs :

Voir notre livret d'info « Formations pour l'animation, les loisirs et le sport » : www.jeunes-bfc.fr/livrets-dinfos/#animation

- Pour devenir Auxiliaire de Puériculture (DEAP) :

Quetigny (21) :
Institut régional de formation sanitaire et sociale Bourgogne-Franche-Comté (Croix-Rouge française)
www.croix-rouge.fr/formation-professionnelle/auxiliaire-de-puericulture-quetigny

Besançon (25) :

Institut de formation de professions de santé (IFPS) de Besançon
www.chu-besancon.fr/formation-emploi/la-formation-paramedica-le-ifps.html

Pontarlier (25) :

Institut de formations paramédicales de Pontarlier
<https://ifp-pontarlier.fr/formations/devenir-auxiliaire-de-puericulture.html>

Montbéliard (25) :

Greta Franche-Comté
<https://greta-franche-comte.fr/formation/diplome-det-auxiliaire-de-puericulture>

Joigny (89) :

Institut de formation aux métiers de la santé - www.ifms-joigny.fr

- Pour devenir Éducateur/trice de Jeunes Enfants (DÉEJE) :

Besançon (25) :

Institut régional du travail social (IRTS) - www.irts-fc.fr

Dijon (21) :

Institut régional supérieur du travail éducatif et social (IRTESS)
www.irtess.fr

- Pour devenir puériculteur/trice (DE Puéricultrice) :

Besançon (25) :

Institut de formation de professions de santé (IFPS) de Besançon
www.chu-besancon.fr/formation-emploi/la-formation-paramedica-le-ifps.html

Dijon (21) :

Campus paramédical CHU Dijon Bourgogne
<https://campus-paramedical.chu-dijon.fr/Filiere/infirmieres-puericultrices>

Et après ? Les perspectives d'évolution

Le secteur de la petite enfance offre de réelles possibilités d'évolution.
Par exemple :

- Un auxiliaire de puériculture peut, après 3 ans d'expérience, se former pour devenir infirmier ou éducateur de jeunes enfants.
- Un éducateur de jeunes enfants peut évoluer vers des postes de direction de structure d'accueil ou de coordinateur petite enfance.

• La formation continue et la Validation des acquis de l'expérience (VAE) permettent d'obtenir de nouveaux diplômes et de faire évoluer sa carrière tout au long de sa vie. En savoir plus : <https://vae.gouv.fr>

Travailler dans la petite enfance, c'est choisir un métier passionnant qui a du sens, humain et indispensable à la société. Si vous êtes motivé(e), de nombreuses opportunités vous attendent !

En savoir plus :
www.metiers-petite-enfance.gouv.fr



Parution : décembre 2025